



Secrétariat :  
Pharmacie interjurassienne  
Hôpital du Jura bernois SA  
2740 Moutier  
Tél : 032 494 30 40/41  
Fax : 032 494 30 42  
joel.wermeille@hjbe.ch  
carole.bornand@hjbe.ch

## Commission des Médicaments

Mme Stéphanie Beley	Dr Olivier Spycher
Mme Carole Bornand	Dr Giorgio Terazzi
Dr Grégoire Gremaud	Dr Gérard Vielle
Dr Laslo Pataki	Dr Joël Wermeille
Prof. Pierre Reusser	

# PIJ-MEDIC.INFO

Bulletin d'information de la Commission des Médicaments  
et de la Pharmacie interjurassienne

## Sommaire :

- Résumé de la séance du 20.02.03
- Prescription et distribution de produits homéopathiques et phytothérapeutiques dans les établissements partenaires
- Mise en place de la liste interjurassienne : produits supprimés des anciennes listes hospitalières
- Le point sur le Cipralex (escitalopram)

La Commission des médicaments et la Pharmacie interjurassienne se tiennent à votre disposition pour toute question portant sur son fonctionnement ou ses décisions.  
Les références utilisées pour la rédaction des articles sont à disposition auprès du secrétariat.

## Résumé de la séance de la ComMed du 20.02.03

### Modifications de la liste des médicaments

Produit modifié	Changement	Commentaire	Nouveau produit
<b>Carbogel</b> 33,75 g / 250 ml	Changement de conditionnement (fabricant)	Plus pratique et plus économique	<b>Carbomix</b> 50 g / 400 ml
<b>Chloral sirop</b> 10%, 200 ml	Changement de conditionnement (volume)	Fabrication standard	Chloral sirop 10%, <b>500 ml</b>
<b>Glycocortisone H</b> ong. opht. 4 g	Supprimé	Retiré du commerce	Pas d'alternative proposée
<b>Liquifilm Tears</b> gttes opht. 10 ml	Remplacé	Retiré du commerce	<b>Protagent</b> gttes opht. 10 ml
<b>Méthadone</b> sol. 5%, 100 ml 1 ml = 50 mg	Changement de concentration	Convient mieux aux utilisateurs	Méthadone sol. <b>0,5%</b> , 100 ml <b>1 ml = 5 mg</b>

### Demands d'introduction / modification de la liste des médicaments

Produit concerné	Objet	Commentaire	Décision
<b>Arixtra</b> ser. prêtes	Offre du fabricant pour cette nouvelle HBPM (héparine de bas poids moléculaire).  Offrirait des avantages en chirurgie orthopédique par rapport au Clexane.	Cette nouvelle HBPM est actuellement en test au CHUV et aux HUG. Elle ne fait pour l'instant partie d'aucune liste hospitalière romande.  Les coûts sont de plus de 200% plus élevés que ceux du Clexane, ce qui représenterait un surcoût annuel de plus de Fr. 400'000.- si on remplaçait l'ensemble du Clexane par de l'Arixtra.	Maintien du Clexane sur la liste.  Attente pour avoir plus de recul par rapport à cette nouvelle HBPM et que les coûts diminuent.
<b>Cipralex</b> cpr 10 mg	Demande d'introduction dans la liste.  L'escitalopram (Cipralex) est l'enantiomère actif du citalopram (Seropram).	Le escitalopram n'a pas démontré d'avantages probants par rapport au citalopram.  Son introduction court-circuiterait un remplacement futur du Seropram par un générique, qui sera bien plus économique.	Maintien du Seropram dans la liste.  Information de la ComMed sur le sujet et incitation au switch des patients de Cipralex à Seropram durant l'hospitalisation  (Voir information plus loin dans ce bulletin)

Produit concerné	Objet	Commentaire	Décision
<b>Hirudoïd</b> gel et ong.	<p>Demande de remplacement de l'Hemeran par l'Hirudoïd.</p> <p>L'Hirudoïd serait plus efficace.</p>	<p>Il n'existe pas de preuve ou d'argument scientifique démontrant que l'Hirudoïd est plus efficace que l'Hemeran.</p>	<p>Maintien de l'Hemeran 1% gel et crème dans la liste.</p>
<b>Kytril</b> cpr et amp.	<p>Demande de remplacement du Zofran par le Kytril ou un autre inhibiteur 5HT3.</p> <p>La Société Européenne d'Anesthésie recommande d'éviter l'association du Zofran avec le Tramal en raison d'une interaction entre ces deux molécules.</p>	<p>L'interaction décrite, qui conduit à une diminution de l'efficacité du Tramal, concerne très probablement tous les inhibiteurs 5HT3. Il s'agit d'un effet de classe pharmacologiquement lié au récepteur 5HT3 lui-même.</p>	<p>Maintien du Zofran dans la liste.</p> <p>Eviter l'association du tramadol avec les inhibiteurs 5HT3 (sétrons), particulièrement en anesthésie.</p>
<b>Perfusions</b>	<p>Le marché global des perfusions doit être harmonisé sur les différents sites.</p> <p>L'urgence ne permet pas une bonne évaluation des différents produits et un test de satisfaction auprès des utilisateurs.</p>	<p>Les prix proposés par les différentes firmes sont équivalents.</p> <p>Le choix dépend donc du nombre d'utilisateurs, afin de modifier le moins possible les habitudes dans les unités de soins.</p>	<p>La gamme choisie pour l'assortiment des perfusions est celle de la maison Braun.</p> <p>Les produits choisis sont les Ecoflac et, uniquement pour les solutions mises sous pression, les Ecobag.</p>
<b>Persantine</b> amp. 10 mg	<p>Demande d'introduction dans la liste.</p> <p>Ce produit a été retiré du commerce en Suisse, mais est encore disponible en Allemagne.</p> <p>Il a une indication particulière en cardiologie.</p>	<p>Il existe effectivement une indication spécifique reconnue en cardiologie (stress pharmacologique dans le cadre de scintigraphies ou d'échographies).</p> <p>Par contre, comme il s'agit d'un produit étranger et d'une utilisation très particulière, le médicament n'a pas besoin de figurer dans la liste.</p>	<p>La Persantine n'est pas introduite dans la liste, mais est libérée (disponible sans ordonnance) pour la Cardiologie.</p> <p>Elle sera stockée à la pharmacie de l'hôpital de Delémont.</p> <p>Les médecins désirant utiliser ce produit doivent adresser une demande à Swissmedic.</p>
<b>Trinitrine drag.</b> 0,15 mg	<p>Demande de remplacement de la Nitroglycérine caps à croquer 0,8 mg.</p> <p>La Trinitrine est plus facile à croquer que la Nitroglycérine (problèmes rencontrés chez les personnes âgées).</p>	<p>Enquête pratique : les problèmes constatés avec la Nitroglycérine dans les différents établissements partenaires sont rares.</p> <p>Il existe un risque d'erreur de dosage, du fait que la Trinitrine est 5x moins dosée que la Nitroglycérine.</p>	<p>Maintien de la Nitroglycérine caps à croquer 0,8 mg dans la liste.</p> <p>Alternatives si le patient ne peut pas croquer la caps : percer la capsule avec une aiguille ou utiliser Isoket spray</p>

Produit concerné	Objet	Commentaire	Décision
<b>Practomil</b> clystère 1000 ml	<p>Demande d'introduction dans la liste.</p> <p>Ce produit a été retiré du commerce il y a quelques années, mais sera prochainement à nouveau disponible (mai - juin 2003).</p>	<p>Le Practomil est effectivement un traitement utile et pratique avant les rectosigmoïdoscopies.</p>	<p>Le Practomil sera introduit dans la liste dès qu'il sera à nouveau disponible.</p>
<b>Risperdal Consta</b> susp. inj. 25 et 50 mg	<p>Demande d'introduction dans la liste.</p> <p>Le Risperdal Consta est une forme à libération retardée pour injection i.m. de la risperidone (neuroleptique atypique). Cette forme galénique permet une injection toutes les deux semaines à la place d'une prise quotidienne orale.</p>	<p>Ce nouveau médicament est d'un intérêt certain, mais son coût élevé et sa nouveauté incitent à la prudence.</p> <p>La ComMed désire un peu plus de recul avant d'introduire ce médicament en liste.</p>	<p>Le Risperdal Consta n'est pas introduit dans la liste et reste disponible sur ordonnance nominale.</p> <p>Il sera évalué cet automne pour la prochaine liste des médicaments.</p>
<b>Zometa</b> amp. 4 mg	<p>Demande d'introduction dans la liste.</p> <p>Nouveau bisphosphonate indiqué pour le traitement des hypercalcémies malignes (métastases osseuses) permettant une administration d'1/4h au lieu de 2h avec l'Arédia.</p> <p>Serait également plus efficace que ce dernier.</p>	<p>Ce nouveau médicament est d'un intérêt certain, mais son coût élevé et sa nouveauté incitent à la prudence.</p> <p>La ComMed désire un peu plus de recul avant d'introduire ce médicament en liste.</p>	<p>Le Zometa n'est pas introduit dans la liste et reste disponible sur ordonnance nominale.</p> <p>Il sera évalué prochainement en prenant compte des nouvelles conditions de vente du produit.</p>

CB

## Politique du médicament :

### Prescription et distribution de produits homéopathiques et phytothérapeutiques dans les établissements partenaires

L'un des buts principaux de la création d'une Commission des médicaments interjurassienne (ComMed) est de définir une politique du médicament commune aux différentes institutions.

Dans ce cadre, la mise en place de la Liste des médicaments constitue une première étape. La liste propose un assortiment de médicaments reconnus, garantissant au patient une thérapeutique rationnelle, dans un souci d'efficacité, de sécurité et d'économie.

Le fait de disposer d'un assortiment limité et choisi, à l'abri des modes et influences marketing, permet en outre l'enseignement d'une pharmacothérapie raisonnée, l'obtention de conditions d'achat avantageuses et une gestion optimale du stock.

Les médecines parallèles (homéopathie, phytothérapie, etc) font preuve d'une large popularité, non seulement auprès du grand public, mais également auprès d'une partie du personnel médical, infirmier et pharmaceutique.

D'un point de vue scientifique, la thérapie par ces médecines naturelles est sujette à caution :

- *Pour ce qui est des traitements homéopathiques*, leur efficacité n'est pas démontrée à l'heure actuelle. D'autre part, contrairement à ce que l'on entend souvent, leur utilisation n'est pas dépourvue de risques (bronchoaspiration des granules chez les patients avec troubles de la déglutition, intoxications avec les préparations peu diluées, etc).
- *En ce qui concerne les produits phytothérapeutiques*, si leur efficacité n'est généralement pas remise en question, ils présentent l'inconvénient de contenir de nombreuses substances, plus ou moins actives et plus ou moins toxiques. Leur spectre d'action, souvent très large, et le manque de standardisation des préparations peuvent ainsi induire des effets secondaires et des interactions mixtes, difficiles à gérer cliniquement.  
D'autre part, il est pratiquement impossible de comparer leur rapport bénéfice/risque avec celui des médicaments allopathiques, compte tenu du manque d'études à disposition.  
Un récent article paru dans le JAMA (Journal of the American Medical Association) souligne en outre les risques liés à l'administration d'un certain nombre de produits phytothérapeutiques dans la phase périopératoire (JAMA 2001 Jul 11 ;286(2) :208-16).

#### **Au vu de ces éléments, La ComMed ne soutient pas l'utilisation de produits homéopathiques et phytothérapeutiques.**

Si un patient désire poursuivre un traitement de ce type durant son hospitalisation (avec l'autorisation du médecin), il fournira lui-même son traitement comme c'est, par exemple, le cas pour les patientes sous contraceptifs oraux.

Si un médecin, en toute connaissance de cause, désire lui-même prescrire à son patient un médicament homéopathique ou phytothérapeutique, il aura la possibilité de l'obtenir en remplissant un « formulaire de commande de médicament hors-liste » (ordonnance interne).

CB

## Guidelines et informations pratiques :

### Mise en place de la liste des médicaments interjurassienne : produits supprimés des anciennes listes hospitalières

L'élaboration de la 1<sup>ère</sup> liste des médicaments a consisté en la fusion des listes déjà existantes dans les établissements partenaires, puis en la suppression de certains médicaments d'une même famille thérapeutique jugés équivalents ou très peu utilisés.

#### Médicaments supprimés d'une des listes de médicaments hospitalières :

Globalement, les raisons ayant conduit à ne pas introduire dans la liste des médicaments interjurassienne un médicaments se trouvant sur une des listes sont de 3 types :

- **Equivalent en liste** : médicaments comprenant un équivalent dans la liste des médicaments (même molécule, même famille thérapeutique ou même indication).
- **Peu utilisé** : médicaments très peu utilisés si l'on considère l'ensemble des sites (ces médicaments peuvent être commandés à l'aide d'un formulaire de commande de médicaments « hors-liste » et ne sont en principe pas stockés à la pharmacie).
- **Rapport B/R défavorable** : médicaments dont le rapport bénéfice/risque est mal évalué ou défavorable compte tenu d'alternatives à disposition.

#### Cas particuliers :

- **Médicaments ophtamologiques** : La gamme des médicaments ophtalmologiques a été réharmonisée après consultation des ophtalmologues de l'Hôpital de Delémont (Dr Bulliard et Leuenberger), ainsi qu'en prenant en compte le volume d'utilisation annuel des différents collyres.
- **Désinfectants** : La gamme des préparations dermato anti-infectieuses a été réharmonisée. Ont été notamment retenus : un savon désinfectant iodé et non iodé (Betadine savon et Stellisept scrub savon), un désinfectant aqueux iodé et non iodé (Betadine solution standard et Merfen solution incolore), un désinfectant alcoolisé iodé et non iodé (Betaseptic et Hibitane teinture), une solution aqueuse diluée de désinfectant iodé, notamment pour la désinfection lors de pose de sondes urinaires (Betadine diluée 1:20). Les produits peu ou pas utilisés ont été supprimés.
- **Pansements et médicaments de nursing** : Les pansements « thérapeutiques » (avec principe actif) ainsi qu'une partie des produits de nursing (Pulmex, Dentinette) ne figurent pas encore dans la liste des médicaments, compte tenu du temps à disposition pour la mise sur pied de la liste. Ce chapitre sera introduit dans la prochaine édition. Pour cela, la Commission des médicaments s'appuiera sur les recommandations du groupe pansement JU élargi au Jura bernois, dont les activités devraient reprendre ce printemps.
- **Alimentation entérale et produits diététiques** : Pour les mêmes raisons, ce type de médicament ne sera introduit que dans la prochaine édition de la liste. Pour cela, un groupe de travail sera créé prochainement.
- **Antidotes** : Les antidotes figureront dans la prochaine édition de la liste des médicaments accompagnés de l'information « quel stock sur quel site ». Dans l'intervalle, les listes d'antidotes propres à chaque site restent la référence.

JW

<b>Produit supprimé</b>	<b>Raisons*</b>	<b>Médicaments équivalents se trouvant dans la liste</b>
Acimethin	Peu utilisé	
Actilyse	Equivalent en liste	Metalyse
Agopton	Equivalent en liste	Pantozol
Albumine 5% 100 ml	Peu utilisé	
Alucol	Equivalent en liste	Combacid
Ampho Moronal	Peu utilisé	
Androcur	Peu utilisé	
Antabus	Peu utilisé	
Antra et Antra MUPS	Equivalent en liste	Pantozol
Anvitoff amp.	Equivalent en liste	Cyklokapron
Apranax	Equivalent en liste	Irfen, Voltarène ou autres AINS
Aqua miniplasco 5 ml	Peu utilisé et équivalent en liste	Aqua miniplasco 10 ml
Arterenol amp.	Equivalent en liste	Noradrenaline
Asacol lavement	Peu utilisé	
Aspirin 500 mg	Equivalent en liste	Aspegic
Augmentin (sauf amp.)	Equivalent en liste	Aziclav
Axotide Diskus 100	Peu utilisé	
Bactrim cpr	Peu utilisé	Bactrim Forte sécable
Balsamorhinol	Produit étranger pour lequel une autorisation d'utilisation doit être demandée par le prescripteur	
Benadon	Peu utilisé	
Ben-u-ron	Equivalent en liste	Dafalgan
Bepanthe Plus crème	Equivalent en liste	Bepanthe (la chlorhexidine que l'on retrouve dans le Bepanthe plus n'apporte pas d'avantage significatif)
Bepanthol	Equivalent en liste	Bepanthe crème ou Excipial lotion
Berodual	Peu utilisé	
Betadine sucre	Peu utilisé	
Bioflorin	Equivalent en liste	Perenterol
Bretylate	Peu utilisé	
Bricanyl	Equivalent en liste	Ventolin
Brufen (sauf sirop)	Equivalent en liste	Irfen
Bucco Tantum	Equivalent en liste	Drossadin, Dentohexin ou Angina
Bulboid	Equivalent en liste	Glycero Sapon
Calcium F sachets	Equivalent en liste	Calcium F cpr eff.
Calcort	Equivalent en liste	Gamme corticoïdes
Campral	Peu utilisé	
Canesten crème	Equivalent en liste	Pevaryl
Capozide	Peu utilisé	
Carbogel	Equivalent en liste	Carbomix
Carbolevure	Peu utilisé et équivalent en liste	Perenterol
Carnitène amp	Peu utilisé	
Caverject	Peu utilisé	
Ceclor Retard	Equivalent en liste	Zinat ou Podomexef
Cedur retard	Peu utilisé	
Celebrex	Equivalent en liste	Vioxx, Irfen ou autres AINS

<b>Produit supprimé</b>	<b>Raisons*</b>	<b>Médicaments équivalents se trouvant dans la liste</b>
Celestoderm crème	Equivalent en liste	Betnovate
Celestone (sauf Chronodose)	Equivalent en liste	Betnesol ou autres corticoïdes
Cetiprin	Peu utilisé	
Chinidini sulf	Peu utilisé	
Chlorazin suppos	Peu utilisé	
Ciproxin cpr 750 mg	Peu utilisé	
Clamoxyl (sauf amp.)	Equivalent en liste	Azilline
Codol	Equivalent en liste	Co-Dafalgan
Colpermin	Peu utilisé	
Combizyme forte	Equivalent en liste	Panzytrat
Co-Reniten	Equivalent en liste	Co-Enatec
Creon forte	Equivalent en liste	Panzytrat
Dakin	Equivalent en liste	Amuchina (dilué)
Daktarin	Equivalent en liste	Pevaryl
Dalacin cpr 150 mg et amp. 300 mg	Peu utilisé	
Deaftol	Equivalent en liste	Pyralvex ou Angina
Deanxit	Peu utilisé et rapport B/R défavorable	
Deco Durabolin	Peu utilisé	
Demophil Indien	Equivalent en liste	Labello
Deponit	Equivalent en liste	Nitroderm TTS
Dicodid	Retiré du commerce et équivalent en liste	Codéine (50 mg)
Diprogenta crème	Peu utilisé	
Diprosalic ong. et sol.	Peu utilisé	
Distraneurin sol.	Peu utilisé	
Dogmatil Forte	Peu utilisé	
Dopacard	Peu utilisé	
Dopamine 50 mg amp.	Peu utilisé	
Doxiproct	Equivalent en liste	Procto Glyvenol
Doxium	Rapport B/R défavorable et équivalent en liste	Daflon
Dulcolax	Equivalent en liste	Prontolax
Duphalac	Equivalent en liste	Importal
Effortil cpr 5 mg et amp.	Peu utilisé	
Epanutin	Equivalent en liste	Phenhydan
Eprex 3000 et 5000 UI ser	Equivalent en liste	Recormon
Erythrocline orale	Equivalent en liste	Klacid
Esidrex	Peu utilisé	
Euphyllin	Equivalent en liste	Unifyl
Eurax crème	Peu utilisé	
Excipial crème grasse	Peu utilisé	
Fansidar	Peu utilisé	
Femara	Peu utilisé	
Fenistil amp.	Equivalent en liste	Tavegyl
Fenistil cpr 4 mg	Peu utilisé	
Fenistil gel	Rapport B/R défavorable et équivalent en liste	Euceta

<b>Produit supprimé</b>	<b>Raisons*</b>	<b>Médicaments équivalents se trouvant dans la liste</b>
Ferrum Hsm amp.	Equivalent en liste	Venofer
Flagyl i.v.	Equivalent en liste	Metronidazole perf.
Flector Tissugel	Equivalent en liste et rapport coût/efficacité peu favorable	Ecofenac gel
Flucinome	Peu utilisé	
Fluimucil granulés	Equivalent en liste	Acemucol
Foradil	Equivalent en liste	Serevent
Fortalgesic amp. et suppos	Peu utilisé et équivalent en liste	autres analgésiques morphiniques
Fortalis	Equivalent en liste	Ecofenac
Fortecortin	Equivalent en liste	Dexamethasone
Fragmin	Equivalent en liste	Clexane
Fraxiparine	Equivalent en liste	Clexane
FSME Immun V	Equivalent en liste	Encepur
Furadantin	Equivalent en liste	Uvamine
Galamila spray	Equivalent en liste	Bepanthen plus spay
Garamycine	Equivalent en liste	Amikin
Gelée lubrif. Bichsel tubes	Equivalent en liste	KY gelée lubrifiante
Gelfoam	Peu utilisé	
Granocyte	Peu utilisé et équivalent en liste	Neupogen
Gyno Pevaryl cpr vaginaux 50 mg	Peu utilisé et équivalent en liste	Gyno Pevaryl ovules
Gynodian Depot	Peu utilisé	
Halcion	Peu utilisé et équivalent en liste	Dormicum
Hepatect	Equivalent en liste	Hepuman
Hextril	Equivalent en liste	Drossadin ou Dentohexin
Hibidil	Equivalent en liste	Merfen solution incolore ou Betadine diluée 1 :20
Hibitane 5%	Equivalent en liste	Merfen solution incolore, Hibitane teinture ou Betadine diluée 1 :20
Hirudoid	Equivalent en liste	Hemeran
Hydergin cpr 1,5 mg et sol.	Peu utilisé et rapport B/R défavorable	Hydergin FAS
Hydrocortancyl	Produit étranger pour lequel une autorisation d'utilisation doit être demandée par le prescripteur	
Ialugen crème	Peu utilisé	
Ichtolan ong. 10%	Peu utilisé	Ichtolan 20%
Illomedin	Peu utilisé	
Imodium (sauf cpr linguaux)	Equivalent en liste	Lopéramide-Mepha
Inderal retard 160 mg	Peu utilisé	
Indocid cpr 50 mg et 75 mg	Equivalent en liste	Irfen, Voltarène ou autres AINS
Insulin Actrapid Novolet	Equivalent en liste	Insulin Actrapid ampoules
Ismeline	Peu utilisé et retiré du commerce	
Isoket 20 mg et Retard 60 mg	Peu utilisé	
Isoket amp.	Equivalent en liste	Perlinganit
Isoptin amp 50 mg	Peu utilisé	
Kalium retard Hsm	Equivalent en liste	KCL Retard Zyma
Kamillosan crème	Peu utilisé	
Kamillosan liq.	Equivalent en liste	Kamillex
Kendural	Peu utilisé	

Produit supprimé	Raisons*	Médicaments équivalents se trouvant dans la liste
Kerasal ong.	Peu utilisé et équivalent en liste	Vaseline salicylée
Ketalgin cpr	Equivalent en liste	Sirop de méthadone
Klean Prep	Equivalent en liste	Isocolan
Lamisil cpr	Peu utilisé et équivalent en liste	Diflucan
Lamisil crème	Equivalent en liste	Pevaryl crème
Lasix cpr 40 mg et amp. 20 mg	Equivalent en liste	Oedemex
Lasix Long	Peu utilisé	
Librax	Peu utilisé et rapport B/R défavorable	
Limbitrol	Peu utilisé	
Locacortene ong.	Equivalent en liste	Alfacortone ou Betnovate, selon les indications
Locasalene ong.	Peu utilisé	
Locoïd crème	Equivalent en liste	Betnovate
Lomudal	Peu utilisé	
Lopirin cpr 50 mg	Peu utilisé	
Loxen	Retiré du commerce	
Lubex	Equivalent en liste	Penaten
Ludiomil amp. et drag. 10 et 75 mg	Peu utilisé	
Lysopaïne	Equivalent en liste	Angina
Mebucaïne	Equivalent en liste	Angina
Melleril Retard 200 mg	Peu utilisé	
Metamucil	Equivalent en liste	Colosan
Mg 5 sulfat 10%	Equivalent en liste	Magnesiocard
Midarine	Equivalent en liste	Lysthenon
Millicorten	Retiré du commerce et équivalent en liste	Dexamethasone (4 mg)
Moduretic	Equivalent en liste	Comilorid
Monuril	Equivalent en liste	Ciproxine ou Tavanic
Mogadon	Peu utilisé et équivalent en liste	autres benzodiazépines
Motilium suppos	Peu utilisé	
MST 60 et 100 mg, MST suppos	Peu utilisé	
Multibionta	Equivalent en liste	Cernevit
Mustela crème	Equivalent en liste	gamme Excipial
Mycolog onguent	Equivalent en liste	Fucicort ou Pevisone, selon les indications
Mydocalm	Equivalent en liste	Sirdalud ou Lioresal
Mysoline	Peu utilisé	
Na Citric	Peu utilisé	
Naropin	Equivalent en liste	Bupivacaine
Néo-Decongestine	Equivalent en liste	Pasta Boli
Nesacaine MPF	Peu utilisé	
Netromycin	Equivalent en liste	Amikin
Nivea crème	Equivalent en liste	gamme Excipial
Nizoral cpr	Peu utilisé et équivalent en liste	Diflucan
Nootropil cpr	Peu utilisé	
Noroxin	Equivalent en liste	Ciproxine ou Tavanic
Noveril TR	Peu utilisé	
Novo Cerusol	Equivalent en liste	Cerumenex

Produit supprimé	Raisons*	Médicaments équivalents se trouvant dans la liste
Oleum Regulans	Equivalent en liste	Paraffine huile
Oradexon	Retiré du commerce et équivalent en liste	Dexamethasone
Ossopan	Peu utilisé	
Otrivin	Equivalent en liste	Nasivin
Palacos éponges	Equivalent en liste	Garamycin éponges
Panadol	Equivalent en liste	Dafalgan
Paracodin	Equivalent en liste	Makatussin (codéine) ou Bexine
Pâte de zinc 25%	Equivalent en liste	Oxyplastine
Persantin	Retiré du commerce	
Perubare	Equivalent en liste	Nasobol
Phenobarbital amp.	Peu utilisé	
Phlogantin pâte	Equivalent en liste	Pasta Boli
Plendil	Equivalent en liste	Adalat ou Norvasc
Ponstan	Equivalent en liste	Mefenacid
Practo-clyss	Equivalent en liste	Freky-Clyss
Praxilene	Equivalent en liste	Loftyl ou Trental
Prednisone 1 mg cpr	Peu utilisé	
Premandol	Equivalent en liste	Alfacortone
Premarin (sauf amp.)	Peu utilisé	
Prepusid 20 mg	Peu utilisé	
Pretuval sirop	Rapport B/R défavorable	
Primperan (sauf suppos)	Equivalent en liste	Paspertin
Promit	Peu utilisé	
Pulmicort Turbuhaler	Equivalent en liste	Axotide
Rapidocaïne 2% Epin. 1:200'000	Peu utilisé	
Reniten	Equivalent en liste	Enatec
Reniten amp.	Peu utilisé	
Resyl Plus	Equivalent en liste	Bexine, Sinecod ou Makatussin
Retrovir	Peu utilisé	
Rheomacrodex	Peu utilisé	
Rhinathiol Promethazine	Equivalent en liste	Bexine, Sinecod ou Makatussin
Rimactan caps 450 mg et amp.	Peu utilisé	
Rytmonorm cpr	Peu utilisé	
Sandostatine amp. 0,05 mg/ml	Peu utilisé	
Scandicaïne 0,5%	Peu utilisé	
Selectol	Peu utilisé	
Sevredol suppos	Peu utilisé	
Sibelium	Peu utilisé et rapport B/R défavorable	
Silubin retard	Equivalent en liste	Metformin
Sinecod cpr retard	Equivalent en liste	Sinecod sirop
Sintrom cpr 4 mg	Peu utilisé	
Sirop de figes	Equivalent en liste	Valverde Constipation (= sirop de figue composé)
Sodiphyllin Aquasol	Peu utilisé	
Solcoseryl	Peu utilisé	
Solmucol	Equivalent en liste	Acemucol

Produit supprimé	Raisons*	Médicaments équivalents se trouvant dans la liste
Solu Medrol amp. 2 g	Peu utilisé	
Solu-Dacortin	Peu utilisé et équivalent en liste	Solu-Medrol
Sorbidilat	Equivalent en liste	Isoket
Sotalex amp.	Retiré du commerce	
Sotalex cpr 160 mg	Peu utilisé	
Spasmo Canulase	Equivalent en liste	Buscopan ou Flatulex
Spasmo Cibalgine Comp.	Peu utilisé et rapport B/R défavorable	
Supradyn	Equivalent en liste	Neobron ou Oranol
Tardyferon	Equivalent en liste	Ferro Gradumet
Tarivid	Equivalent en liste	Tavanic, Ciproxin
Teinture de valériane	Equivalent en liste	Valverde sommeil
Telfast	Equivalent en liste	Zyretc
Temesta ampoules	Peu utilisé	
Tenoretic	Peu utilisé	
Tiberal	Equivalent en liste	Flagyl
Tonopan suppos	Peu utilisé	
Toplexil	Equivalent en liste	Bexine, Sinecod ou Makatussin
Tora Dol cpr 10 mg	Equivalent en liste	Irfen, Voltarène ou autres AINS
Torecan	Equivalent en liste	Itinerol B6, Fenistil ou Tavegyl
Tranxilium 50 mg	Peu utilisé	
Traumanase	Peu utilisé et rapport B/R défavorable	
Trental amp.	Peu utilisé	
Triatec	Equivalent en liste	Vesdil
Trinitrine	Equivalent en liste	Nitroglycérine
Ubretid	Peu utilisé	
Ultracorten H	Equivalent en liste	autres corticoïdes
Vancocin caps	Peu utilisé	
Venoruton	Rapport B/R défavorable et équivalent en liste	Daflon
Verrumal	Peu utilisé	
Vibramycine	Equivalent en liste	Supracycline
Vibrocil (sauf microdoseur)	Equivalent en liste	Nasivin
Vilan suppos	Peu utilisé	
Voltarène Emulgel	Equivalent en liste	Ecofenac
Xylocaine adrenaline	Equivalent en liste	Rapidocaine Epinephrine
Xylocaine Napht	Produit étranger pour lequel une autorisation d'utilisation doit être demandée par le prescripteur	
Xylonest Octapressin	Peu utilisé	
Zaditen	Peu utilisé et équivalent en liste	Autres antihistaminiques
Zaroxolyne	Retiré du commerce	
Zestril 10 mg	Peu utilisé et équivalent en liste	Zestril 20 mg sécable
Zinat susp.	Equivalent en liste	Podomexef sirop
Zovirax cpr	Equivalent en liste	Valtrex

\* Les médicaments ne figurant pas sur la liste en raison d'une utilisation peu fréquente, présentent également, pour la plupart, un ou des équivalents dans la liste des médicaments interjurassienne.

## Guidelines et informations pratiques :

### Le point sur le Cipralex (escitalopram)

Un nouveau médicament psychotrope vient d'être introduit sur le marché suisse : l'escitalopram (Cipralex).

Ce médicament n'est pas complètement inconnu, puisqu'il s'agit d'une substance obtenue à partir du citalopram (Seropram et génériques), antidépresseur bien connu agissant par inhibition sélective de la recapture de la sérotonine (ISRS ou SSRI).

Le citalopram est en effet composé de deux énantiomères : le S-citalopram (ou escitalopram) et le R-citalopram. Des études pharmacologiques conduites in vitro et in vivo ont montré que l'escitalopram est un inhibiteur plus sélectif et plus puissant que le citalopram et le R-citalopram pratiquement dépourvu, quant à lui d'activité, inhibitrice de la recapture de la sérotonine.

Le fait de pouvoir et de vouloir séparer les deux énantiomères d'une même molécule est une pratique récente de l'industrie pharmaceutique.

D'un point de vue strictement théorique, il s'agit d'une bonne idée, puisque la mise en jeu ciblée de l'énantiomère actif augmente la puissance du médicament (c'est à dire que l'on va pouvoir donner par exemple 10 mg de l'énantiomère actif à la place de 20 mg de la molécule de base) et diminue potentiellement ses effets secondaires (l'énantiomère inactif peut être à l'origine de certains effets indésirables qui sont ainsi écartés).

Malheureusement, d'un point de vue clinique, ces progrès n'apportent pas toujours d'avantages significatifs par rapport à la molécule de base.

En fait, cette « tendance à la mode » cache bien souvent d'autres enjeux : le fait de commercialiser une molécule connue sous un autre nom, en sélectionnant son énantiomère actif, permet à l'industrie pharmaceutique d'obtenir un nouveau brevet et de court-circuiter ainsi l'arrivée sur le marché des génériques de la molécule de base.

C'est, par exemple, ce qui s'est récemment passé avec le Nexium : le brevet de l'Antra arrivant à échéance, autorisant ainsi la mise sur le marché de génériques de l'oméprazole, la firme pharmaceutique commercialisant l'Antra lance, à grand renfort marketing, l'énantiomère actif : l'ésoméprazole (Nexium). On tente de nous convaincre que l'oméprazole n'est plus une molécule de premier choix, puisque l'ésoméprazole est plus efficace et bien moins cher. Le but recherché est, en réalité, de faire en sorte que les patients traités par l'Antra soient switchés sous Nexium, ce qui empêchera par la suite la substitution par un générique. Ainsi la firme en question conserve sa position de leader sur le marché des inhibiteurs de la pompe à protons.

On notera que, d'un point de vue scientifique, la plupart des experts médicaux indépendants sont arrivés à la conclusion que l'ésoméprazole n'avait aucun avantage clinique sur l'oméprazole, ni en terme d'efficacité, ni en terme d'effets indésirables.

L'arrivée sur le marché du Cipralex se fait dans les mêmes conditions : les génériques du Seropram commencent à apparaître sur le marché.

Les quelques études cliniques menées à ce jour sur l'escitalopram suggèrent de façon un peu surprenante que l'escitalopram pourrait avoir une certaine supériorité sur le citalopram en terme de rapidité d'action.

La signification clinique de cet avantage potentiel reste incertaine et controversée.

D'autre part, il n'existe à ce jour que peu d'études comparatives, à dose équivalente, entre l'escitalopram et le citalopram et aucun avantage significatif concernant leur efficacité ou leur profil d'effets indésirables n'a pu être mis en évidence.

En résumé, l'escitalopram n'a donc, à l'heure actuelle, pas démontré de façon convaincante d'avantages déterminants par rapport au citalopram.

D'un point de vue économique, le Cipralex n'apporte pas non plus d'avantages déterminants par rapport au Seropram, contrairement au générique.

Economie réalisée, en prix public, grâce au Cipralex :

- Aucune économie sur la petite boîte (versus -3% avec le générique)
- -13% sur la grande boîte (versus -27% avec le générique).

Même constat pour le prix d'achat hospitalier :

- La petite boîte de Cipralex est plus chère que celle de Seropram (!! ) (+8% versus -9% pour le générique)
- -6% sur la grande boîte (versus -22% avec le générique).

**En conclusion**, la ComMed n'encourage pas l'utilisation du Cipralex dans ses établissements et propose, durant l'hospitalisation, que les patients traités par Cipralex soient switchés sous Seropram :

**10 mg de Cipralex = 20 mg de Seropram**

ceci dans le but de permettre prochainement le remplacement du Seropram par un générique.

CB